

UN ÉCOCENTRE AU SERVICE DE SA COMMUNAUTÉ

ANNÉE 2024



MATIÈRES ACCEPTÉES



PROMOTION DU RECYCLAGE ET DE LA VALORISATION DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION



CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



APPORT INCONTESTABLE À L'AMÉLIORATION DU CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

MATIÈRES REFUSÉES



- Carcasses d'animaux
- Déchets radioactifs/biomédicaux
- BPC et cyanures
- Munitions
- Produits explosifs
- Amiante
- Résidus dangereux et organiques

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX EN CONTENANTS DE 5 GALLONS OU MOINS

Acides, ampoules et fluorescents, bases, batteries, piles, carburants, huiles (non mélangées et identifiables), huiles de cuisson, oxydants, peintures, produits en aérosols, produits toxiques, propane.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET CERTAINS ITEMS SURDIMENSIONNÉS

Brique, céramique, gypse, verre, laine minérale, bardeau, linoléum, bois, plastique, bain, douche, meubles divers, toile de piscine. Ne sont pas acceptés les encombrants très volumineux comme les bateaux, roulottes ou autres matières similaires.

ÉLECTROMÉNAGERS CONTENANT DES GAZ RÉFRIGÉRÉS OU NON

Réfrigérateurs, cuisinières, congélateurs, laveuses, sècheuses, hottes, air conditionné, etc.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES

Ne contenant pas d'informations personnelles.

MATELAS ET MOBILIERS REMBOURRÉS

Fauteuils, canapés, coussins de futon.

RÉSIDUS DE JARDINAGE

Rognures de jardin, branches, brindilles, feuilles mortes, souches (manipulables à la main).

MEUBLES PROPRES ET FONCTIONNELS


LUNETTES DE VUE USAGÉES


SIÈGES DE VOITURE POUR ENFANTS

PNEUS JANTÉS OU NON (- DE 48 POUCHES)


MÉTAUX

DÉCHARGEMENT DES MATIÈRES

 Vous devez trier, décharger et déposer les matières aux endroits établis par le personnel de l'écocentre.


 Vous devez être en mesure de décharger les matières à la main. Les remorques à bascule sont interdites sur le site.


QUANTITÉS LIMITES


 Les quantités admises doivent être équivalentes au volume d'une boîte de pick-up ou d'une petite remorque **par semaine.**


(le volume accepté est de 5' x 10' par remorque/ pick-up)


RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

 En tout temps, vous devez conduire votre véhicule à une vitesse maximale de 10 km/h.

 Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

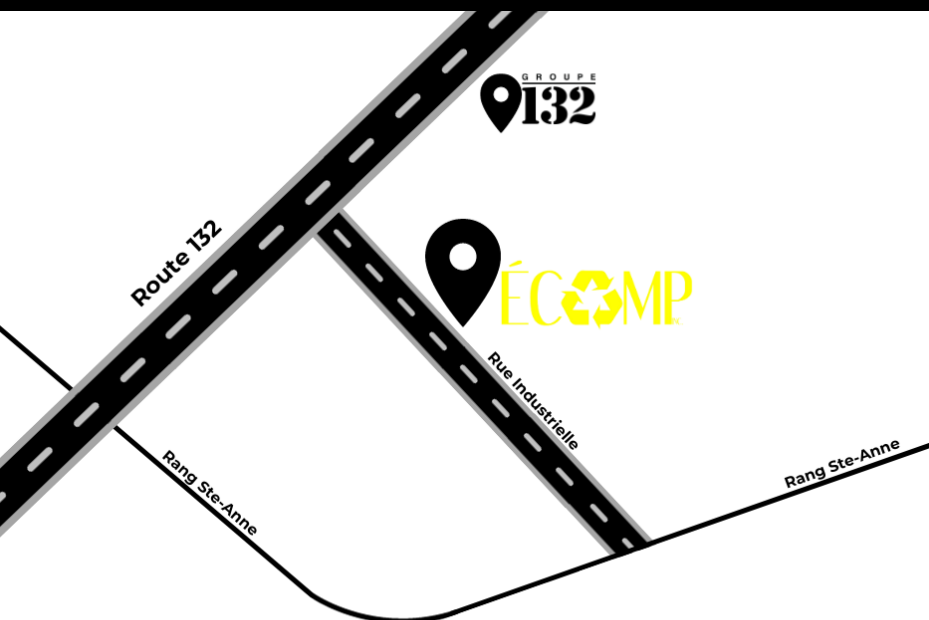
 Aucune activité de concassage, de démantèlement ou de transvidage n'est permise sur le site.

 Le moteur de votre véhicule doit être à l'arrêt à l'accueil et lors du déchargement des matières acceptées.

 Il est interdit de grimper, descendre ou fouiller dans les conteneurs.

 Le cas échéant, les animaux doivent obligatoirement rester dans le véhicule dans lequel ils se trouvent.

 Il est strictement interdit de fumer sur le site.



HEURES D'OUVERTURE DU 8 JANVIER AU 25 FÉVRIER

LUNDI	8H-12H ET 13H-15H
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	8H-12H ET 13H-15H
VENDREDI	FERMÉ
SAMEDI	FERMÉ
DIMANCHE	FERMÉ

DU 26 FÉVRIER AU 5 MAI

LUNDI	8H-12H ET 13H-16H30
MARDI	8H-12H ET 13H-16H30
MERCREDI	8H-12H ET 13H-16H30
JEUDI	8H-12H ET 13H-19H
VENDREDI	FERMÉ
SAMEDI	FERMÉ
DIMANCHE	FERMÉ

DU 6 MAI AU 22 DÉCEMBRE

LUNDI	8H-12H ET 13H-16H30
MARDI	8H-12H ET 13H-16H30
MERCREDI	8H-12H ET 13H-16H30
JEUDI	8H-12H ET 13H-19H
VENDREDI	8H-12H ET 13H-16H30
SAMEDI	8H-11H
DIMANCHE	FERMÉ



www.groupe132.ca
info@groupe132.ca



450 568-6187



5, rue Industrielle
Pierreville (Qc)



ÉCOCOMP INC.